

Rencontre régionale des gardes et des agents du littoral

18 et 19 septembre 2025
Le Havre - Sainte-Adresse - Etretat

Éléments de compte-rendu

*Communiquer ensemble sur les sites du Conservatoire
du littoral : vers une stratégie claire et partagée*



Organisée par la délégation de rivages Normandie du Conservatoire du littoral, cette rencontre régionale annuelle des gardes et agents du littoral s'est tenue les 18 et 19 septembre 2025 entre Le Havre et Étretat, en Seine-Maritime. Ces deux journées riches en échanges, en observations de terrain et en réflexions collectives ont permis aux participants de se réunir autour d'un enjeu central : comment communiquer ensemble, de manière claire et coordonnée, sur les sites du Conservatoire du littoral ?

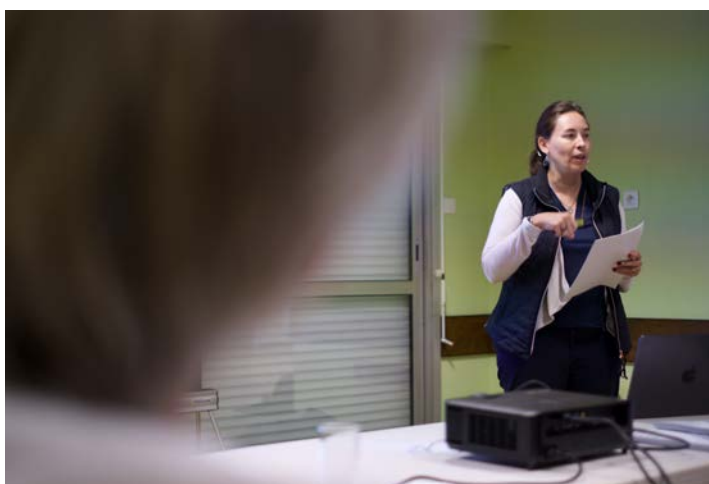
La rencontre s'est ouverte 18 septembre par un mot d'accueil de **Hubert Dejean de la Bâtie**, maire de Sainte-Adresse. **Jean-Philippe Deslandes**, délégué de rivages, et **Régis Leymarie**, délégué adjoint, pour la Normandie au Conservatoire du littoral, ont ensuite présenté les actualités de la délégation et les grandes orientations en cours sur les sites de la région.



Hubert Dejean de la Bâtie



Régis Leymarie et Jean-Philippe Deslandes



Gaëlle Moreau



Hervé Niel

La matinée s'est poursuivie par une rétrospective nationale sur les 50 ans du réseau garderie, présentée par **Gaëlle Moreau**, responsable de mission garderie au sein de la Direction de la la gestion patrimoniale, avec la complicité d'**Hervé Niel**, chargé de mission et référent des gardes et agents du littoral en Normandie. Ce fut l'occasion de mesurer le chemin parcouru depuis la structuration progressive des fonctions de terrain dans la gestion du littoral. Le réseau des gardes du littoral s'est structuré autour d'une triple mission : gestion, surveillance et médiation. La profession s'est dotée de référentiels métiers, de formations dédiées, d'une représentation au sein du Conservatoire du littoral, et d'outils mutualisés (signalétique, habillement, compagnonnage...). Les rencontres régionales et forums nationaux ont renforcé les échanges, et les compétences de police n'ont cessé d'évoluer depuis 1987. Aujourd'hui, la dynamique se poursuit à travers le réseau Les Sentinelles, véritable plateforme de partage pour les gardes et agents du littoral.

↳ Étude de cas : Cap de la Hève – Plateau de Dollemard

Une introduction a été effectuée par **Karim Ben Mimoun**, chargé de mission Espaces naturels sensibles et biodiversité au Département de la Seine-Maritime, et **Diane Granier-Sheier**, responsable de la cellule Valorisation des Espaces Naturels et cheffe de projet Sentier du littoral au Département de la Seine-Maritime. Elle a permis de préparer un audit de terrain avec une mise en contexte des enjeux propres au site du Cap de la Hève. Situé aux portes du Havre, l'ENS du Cap de la Hève – Plateau de Dollemard combine milieux naturels remarquables (pelouses calcicoles, falaises, prairies) et patrimoine militaire historique. Le site, géré par le Département de la Seine-Maritime avec le Conservatoire du littoral, accueille un public varié (riverains, sportifs, touristes) et subit de fortes pressions d'usage. Les enjeux de gestion concernent la biodiversité (350 espèces végétales, 150 oiseaux), la lutte contre les espèces invasives, la sécurisation des accès et la valorisation pédagogique. Un important projet de renaturation et de développement du sentier du littoral est en cours, dans un contexte de co-gestion multi-partenariale complexe.

L'après-midi a été consacrée à l'étude de terrain. Par petits groupes, les participants ont arpenté différents secteurs du site munis d'une grille d'audit et d'analyse conçue par L'Agence Nature, avant de revenir en salle pour débiter la préparation de leurs synthèses. Une attention particulière a été portée à la communication visuelle et à l'expérience des usagers, à travers une démarche participative : les participants ont été invités à se mettre dans la peau d'un visiteur pour évaluer la signalétique, les supports d'information et les messages diffusés sur le terrain. Les retours de cette immersion ont alimenté les échanges qui se sont tenu le second jour.



Synthèse Groupe 1 – Secteur Sud (proche du phare)



Le groupe 1 a exploré la partie sud du site, en proximité directe du phare et des zones de pratique du parapente. Ils soulignent l'aspect périurbain du Cap de la Hève, marqué par une multiplicité d'entrées sans réelle structuration, une sobriété d'aménagements, mais surtout une signalétique très hétérogène, résultant de la superposition de messages émanant du Conservatoire, des communes et d'autres acteurs. Les informations sont jugées peu lisibles et mal adaptées aux usages, notamment en l'absence de contextualisation patrimoniale ou environnementale. Le phare, les blockhaus et la batterie militaire, bien que présents et accessibles, sont aujourd'hui peu valorisés.

La batterie de Dollemard, notamment, pourrait devenir un point névralgique de médiation. Le groupe propose d'envisager des dispositifs éphémères ou temporaires, comme l'usage encadré du street art, qui pourraient faire le lien entre les pratiques actuelles (ex. tags) et une lecture éducative du site. Ils soulignent l'absence d'un plan d'interprétation global, qui fragilise la lisibilité des enjeux et la cohérence des aménagements. Sans ce cadre, les actions semblent prises au coup par coup, rendant l'expérience de visite confuse.

Enfin, une étude rapide des réseaux sociaux révèle que le site est très "photogénique" mais peu expliqué, ce qui entretient une forme d'appropriation déconnectée de ses valeurs. Le groupe recommande donc d'engager une démarche progressive, articulée autour d'un diagnostic des usages, la requalification des entrées, et une montée en puissance des dispositifs d'interprétation, même légers. La communication actuelle est perçue comme ni vraiment claire, ni vraiment absente, une ambiguïté typique des sites multi-acteurs mal coordonnés.

Synthèse Groupe 2 – Secteur du belvédère et zone des 20 mètres



Le deuxième groupe s'est penché sur les abords du belvédère et les problématiques associées à la zone des 20 mètres en bord de falaise. Un constat majeur émerge : la signalétique est insuffisante, incohérente ou mal positionnée, ce qui génère des usages non conformes, parfois dangereux. La piste cyclable, visuellement continue, incite les cyclistes à pénétrer dans des zones interdites, faute d'indication claire de fin de voie. Le belvédère, promu par la collectivité, souffre de l'absence d'un panneau d'interprétation, ce qui laisse les visiteurs dans une posture passive ou désorientée.

De nombreux comportements inadaptés ont été observés : vols de fossiles, graffitis, trottinettes électriques, feux, et même un drapeau nazi déployé sur un blockhaus. Ces faits illustrent une absence de sentiment d'encadrement ou de responsabilité partagée sur le site. Le groupe évoque également la confusion entre les différentes chartes graphiques : les panneaux du Conservatoire du littoral sont doublés ou modifiés par les communes avec des pictogrammes hétérogènes.

Le groupe recommande une clarification des rôles entre acteurs, une harmonisation de la signalétique, et une diversification des supports : panneaux, potelets visuels, jalons colorés signalant les zones sensibles. Le besoin de sens ressort fortement : tant que les visiteurs ne comprennent pas pourquoi certaines pratiques sont proscrites, ils les considèrent comme arbitraires. Ainsi, la médiation ne doit pas être uniquement réglementaire, mais aussi narrative et sensible. Enfin, le groupe souligne la nécessité de hiérarchiser les messages selon les zones du site, pour éviter l'effet « trop d'infos tue l'info ».

Synthèse Groupe 3 – Secteur central (accès intermédiaires)



Le groupe 3 a travaillé sur le secteur central, notamment autour d'un accès présentant une surcharge d'informations à l'entrée. À leur arrivée, les participants ont été frappés par la juxtaposition de panneaux d'interdiction (stationnement, véhicules motorisés), de messages d'alerte (risque d'éboulement) et du panneau du Conservatoire, relégué au second plan. Ce trop-plein réglementaire mal hiérarchisé induit un rejet potentiel de la part des usagers.

Les incohérences de charte graphique sont également pointées : anciens et nouveaux panneaux affichent des pictogrammes différents, et l'information est parfois absente à quelques mètres d'une zone pourtant sensible. Le sentiment de confusion est renforcé par l'absence d'alternative ou d'équipement adapté (ex. stationnement vélo inexistant malgré l'interdiction d'accès). Les points de vue les plus instagrammables, souvent non aménagés, concentrent la fréquentation... sans qu'aucune information n'y soit présente. Cela accroît les risques physiques et le dérangement des espèces, en particulier sur les crêtes non protégées.

Le groupe note également une confusion entre les sentiers communaux et le sentier du littoral, tous deux balisés de manière trop similaire. Cette imprécision nuit à la lisibilité du périmètre protégé. Enfin, le patrimoine bâti et géologique du site, bien que présent et évocateur, est quasi invisible faute d'explication. Les usagers ne disposent d'aucun repère sur l'histoire militaire, la richesse géologique ou la biodiversité.

Le groupe recommande une valorisation ciblée des points de concentration du public, par exemple à l'entrée ou au niveau des belvédères, avec des panneaux synthétiques intégrant cartographie, objectifs de gestion et informations sur les espèces. L'usage de QR codes est aussi envisagé pour alléger le paysage tout en donnant accès à la réglementation et à des contenus enrichis.

Synthèse transversale

Les trois groupes ont mis en évidence des constats convergents : signalétique hétérogène, communication fragmentée, absence d'unité graphique et de narration sur les valeurs du site. Les entrées sont peu lisibles, les messages trop nombreux ou absents, et les enjeux patrimoniaux restent invisibles. Cette confusion nuit à la compréhension des visiteurs et favorise des usages inadaptés, parfois risqués. Tous appellent à une stratégie lisible, coordonnée et évolutive, fondée sur un diagnostic des usages, une hiérarchisation des messages, et une valorisation ciblée des points de passage stratégiques. La priorité : redonner du sens et de la cohérence à la découverte du site.

Quatre interventions ont ensuite enrichi ces constats par leurs retours d'expérience en tentant de répondre à la question : **comment communiquer sur un même espace naturel lorsqu'on est plusieurs gestionnaires ou acteurs impliqués ?**

- **Diane Granier-Sheier**, responsable de la cellule Valorisation des Espaces Naturels et cheffe de projet Sentier du littoral au Département de la Seine-Maritime, a détaillé les mesures portées par le Département dans le cadre du programme « Sentier du littoral », en particulier sur les sites du Conservatoire. Elle a insisté sur les contraintes spécifiques du Cap de la Hève, espace périurbain à cheval sur deux communes, Le Havre et Sainte-Adresse, chacune appliquant une réglementation distincte. Elle a également souligné les difficultés liées à la multiplicité des acteurs impliqués et à l'absence de consensus sur la dénomination même du site, un élément pourtant structurant pour la communication.

- **Delphine Peres**, chargée du développement des publics et de la médiation au sein du label Pays d'Art et d'Histoire – Le Havre Seine Métropole, a présenté le programme d'animations mis en œuvre autour de la batterie de Dollemard, site à la fois historique et naturel. Chaque année, cinq à six conférences grand public y sont organisées, mêlant des interventions croisées entre un spécialiste

du patrimoine historique et un intervenant naturaliste. Ce format, qui articule mémoire du lieu et enjeux environnementaux, connaît un succès régulier avec des jauges souvent complètes.

• Enfin, **Estelle Clément**, directrice, et **Stéphanie Boin**, chargée de projets paysage, au Syndicat mixte Grand Site Falaises d'Étretat – Côte d'Albâtre, ont présenté le cadre du label Grand Site de France et le cheminement ayant conduit à la labellisation du site d'Étretat. Elles ont partagé leur expérience de la gestion d'une communication multiacteurs, dans un contexte à forte notoriété où chaque entité porte une voix propre. Le réseau des Grands Sites de France s'appuie sur une doctrine nationale de communication, matérialisée par un guide d'action. Celui-ci insiste sur la nécessité de respecter l'esprit du lieu, de diffuser des informations précises et utiles, et de favoriser la préservation des sites plutôt que leur promotion touristique massive.



Diane Granier-Sheier



Delphine Peres



Estelle Clément



Stéphanie Boin

A l'issue de l'ensemble des échanges, il est ressorti une dizaine de points reposant sur une meilleure mutualisation des outils, un langage partagé, et une clarification des responsabilités de communication dans les espaces cogérés :

1. Identifier clairement qui communique

Attribuer sans ambiguïté chaque message, panneau ou support à l'acteur qui en est l'auteur (collectivité, Conservatoire du littoral, association...), afin d'assurer la lisibilité du message.

2. Réévaluer régulièrement la cohérence des messages

Prévoir une vérification périodique (tous les 5 à 10 ans) pour s'assurer que les ajouts d'information, les évolutions réglementaires ou les nouvelles installations ne compromettent pas la cohérence globale du site.

3. Désigner un pilote de la communication

Choisir une structure référente chargée de coordonner les actions de communication. Envisager, si pertinent, que le Conservatoire du littoral assume ce rôle, en s'appuyant sur des lignes de conduite nationales.

4. Valoriser les spécificités du site comme supports de communication

Utiliser les éléments du paysage ou du patrimoine (ex. batterie de Dollemard, blockhaus, points de vue) comme supports pour diffuser des messages sur l'histoire, l'écologie ou les enjeux de préservation du site.

5. Hiérarchiser les messages pour éviter la surinformation

Éviter l'empilement de panneaux ou de pictogrammes. Sélectionner les informations essentielles à faire passer, au bon endroit et au bon moment, afin de préserver la lisibilité globale.

6. Définir une stratégie de communication claire

Élaborer un message principal autour duquel organiser tous les supports. Veiller à la cohérence entre les différentes prises de parole et les supports utilisés.

7. Adapter la signalétique à l'échelle du site

Installer à chaque entrée un panneau synthétique d'accueil, et déployer des rappels discrets (jalons, potelets, pictos) sur le reste du parcours pour accompagner le visiteur sans le saturer d'informations.

8. Formuler des messages clairs, précis et compréhensibles

Spécifier les zones concernées par les restrictions (ex. zone des 20 mètres), harmoniser le vocabulaire utilisé, et éviter les contradictions entre les différents points d'affichage.

9. Alléger les supports physiques en mobilisant le numérique

Éviter d'encombrer les panneaux avec des textes trop longs. Proposer, via QR codes ou liens courts, des contenus complémentaires sur l'histoire, la géologie, la biodiversité du site ou les documents réglementaires (arrêtés municipaux par exemple).

10. Aligner les choix d'aménagement avec les objectifs de communication

Concevoir l'aménagement comme un vecteur de communication. Utiliser les cheminements, les équipements ou les ouvertures visuelles pour orienter les comportements et renforcer les messages diffusés.



19 septembre – site de la Falaise d'Amont

Située au nord d'Étretat, la Falaise d'Amont forme un paysage saisissant, avec ses falaises crayeuses, sa pelouse sommitale et une grande diversité floristique (Criste marine, Chou sauvage, Seneçon laineux). La présence d'espèces emblématiques, comme le Faucon pèlerin, en fait un espace sensible, nécessitant une gestion fine de la fréquentation. Le site est à la fois classé Natura 2000 et Grand Site de France, ce qui implique des exigences fortes en matière de lisibilité, d'accueil et de régulation des flux.

Karim Ben Mimoun, chargé de mission Espaces naturels sensibles et biodiversité au Département de la Seine-Maritime, a présenté le site en détaillant ses caractéristiques géographiques, écologiques et paysagères. Il a rappelé la vulnérabilité du site, exposé à l'érosion et à la fréquentation, et les efforts mis en œuvre pour préserver les milieux naturels tout en maintenant l'accès au public.

Diane Granier-Sheier, cheffe de projet Sentier du littoral au Département, a présenté les grandes lignes du projet départemental, qui vise à garantir une continuité de cheminement tout le long de la côte, en respectant les milieux traversés et en reconnectant le public au littoral.



Estelle Clément, directrice du Syndicat mixte Grand Site Falaises d'Étretat – Côte d'Albâtre, a analysé les choix d'aménagement et les stratégies de communication mises en œuvre sur ce site très fréquenté : orienter les flux, clarifier les usages et rendre visibles les risques liés à la falaise, sans tomber dans la surenchère d'interdictions. Elle a souligné l'équilibre à trouver entre préservation des paysages, sécurité des usagers et lisibilité du message.

En fin de visite, **Hervé Niel**, représentant du Conservatoire du littoral, a présenté les récents travaux de rénovation de la Chapelle Notre-Dame-de-la-Garde. Ce repère paysager fort, surplombant la mer, incarne l'identité du site. Sa réhabilitation témoigne de l'engagement du Conservatoire en faveur de la valorisation du patrimoine bâti en contexte littoral.

Ces deux journées auront permis aux gardes, agents et partenaires du littoral normand de partager leurs expériences, de confronter leurs pratiques et d'identifier des pistes concrètes pour améliorer la lisibilité des sites. Au-delà des outils, c'est bien la coopération entre les structures qui s'est imposée comme condition essentielle d'une communication efficace.

Portée par la délégation de riviages Normandie du Conservatoire du littoral, cette rencontre s'inscrit dans une dynamique de long terme visant à renforcer le professionnalisme des gardes et agents du littoral.

À télécharger

↳ documents présentés

Actualités de la mission Garderie

par Gaëlle Moreau

Responsable de la Mission Garderie/Sports de nature

au sein de la Direction de la Gestion Patrimoniale du Conservatoire du littoral

télécharger ➔

L'ENS du Cap de la Hève – Plateau de Dollemard :

Contexte, enjeux, gestion, fréquentation

Karim Ben Mimoun, chargé de mission Espaces naturels sensibles

et biodiversité et Diane Granier-Sheier, responsable de la cellule Valorisation

des Espaces Naturels et cheffe de projet Sentier du littoral

Département de la Seine-Maritime

télécharger ➔